



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Cuisine - U32 - Environnement et gestion de l'entreprise - Session 2013

Correction de l'épreuve de Brevet Professionnel Cuisinier

Session 2013

Matière : Environnement et gestion de l'entreprise

Durée : 2 heures | Coefficient : 3

Le sujet comporte 13 pages. Le candidat doit répondre directement sur le sujet qui doit être remis en fin d'épreuve sans le dégrafer. L'usage de la calculatrice est autorisé.

Correction par dossier

DOSSIER 1 : Analyse de la forme juridique (8 points)

Dans ce dossier, il est demandé de répondre à plusieurs questions sur la forme juridique choisie par M. Bernado et M. Lucino, la SARL.

1. Signification du sigle SARL.

Démarche : Le candidat doit savoir que le sigle SARL signifie "Société à Responsabilité Limitée".

Société à Responsabilité Limitée

2. Caractéristiques de la SARL (tableau à compléter).

- **Nombre d'associés :** 2 (M. Bernado et M. Lucino)
- **Montant du capital :** 10 500 €
- **Responsabilité des associés :** Limitée aux apports.

3. Autres formes juridiques.

- SAS : Société par Actions Simplifiée
- SA : Société Anonyme

4. Signification et explication des sigles.

- **CFE :** Centre de Formalités des Entreprises : point de contact unique pour les démarches d'entreprises.
- **RCS :** Registre du Commerce et des Sociétés, composé d'un numéro SIREN et d'un identifiant qui précise la localité.
- **APE/NAF :** Activité Principale Exercée / Nomenclature d'Activités Française : indique la classification de l'entreprise.

DOSSIER 2 : Politique de prix (18,5 points)

Ce dossier se concentre sur l'analyse de la carte des entrées et l'indice de popularité.

1. Tableau du chiffre d'affaires des différents plats.

Démarche : Le chiffre d'affaires est calculé en multipliant le prix des plats par le nombre de ventes.

- Carpaccio de saumon : $13,50 \text{ €} \times 68 = 918 \text{ €}$
- Noix de Saint-Jacques : $18,80 \text{ €} \times 56 = 1\,052,80 \text{ €}$
- Salade d'agrumes : $9,50 \text{ €} \times 37 = 351,50 \text{ €}$
- Oursins tièdes : $17,50 \text{ €} \times 35 = 612,50 \text{ €}$
- Assiette de la mer : $11,00 \text{ €} \times 32 = 352 \text{ €}$
- Friture d'éperlans : $7,90 \text{ €} \times 19 = 150,10 \text{ €}$

TOTAL : $918 + 1\,052,80 + 351,50 + 612,50 + 352 + 150,10 = 3\,436,90 \text{ €}$.

2. Vérification des 4 parties du principe d'Omnès.

Démarche : Il faut s'assurer des définitions correctes et des calculs faits selon les principes d'Omnès.

3. Compléter le tableau de l'indice de popularité.

Démarche : L'indice se calcule à partir des ventes et des présentations. Les résultats doivent être arrondis à trois décimales.

DOSSIER 3 : Déclaration de TVA (16,5 points)

Ce dossier demande de compléter des documents en fonction des ventes et achats avec la TVA.

1. TVA collectée.

Démarche : 75% de 43 054 € représente la restauration (TVA 7%) et 25% le bar (TVA 19,6%).

- **Ventes restauration :** $0,07 \times (0,75 \times 43\,054 \text{ €}) = 0,07 \times 32\,290,50 \text{ €} = 2\,256,34 \text{ €}$
- **Ventes bar :** $0,196 \times (0,25 \times 43\,054 \text{ €}) = 0,196 \times 10\,763,50 \text{ €} = 2\,107,67 \text{ €}$

TOTAL TVA collectée : $2\,256,34 \text{ €} + 2\,107,67 \text{ €} = 4\,364,01 \text{ €}$.

2. TVA déductible.

Démarche : Calcul des montants de TVA pour chaque catégorie d'achats.

- TVA sur matières premières (TVA 19,6 %) : $0,196 \times 6\,530 \text{ €} = 1\,280,28 \text{ €}$
- TVA sur matières premières (TVA 5,5 %) : $0,055 \times 3\,720 \text{ €} = 204,60 \text{ €}$
- TVA sur marchandises : $0,196 \times 1\,932 \text{ €} = 378,51 \text{ €}$
- TVA sur investissement : $0,196 \times 3\,232,75 \text{ €} = 632,23 \text{ €}$

TOTAL TVA déductible : $1\,280,28 \text{ €} + 204,60 \text{ €} + 378,51 \text{ €} + 632,23 \text{ €} = 2\,495,62 \text{ €}$.

3. Calcul final de la TVA.

Démarche. On soustrait la TVA déductible de la TVA collectée, on arrondit au chiffre entier le plus proche, comme demandé.

TVA à reverser : $4\,364,01 \text{ €} - 2\,495,62 \text{ €} = 1\,868,39 \text{ €}$.

TVA à reverser = 1 868 €.

DOSSIER 4 : Compte de résultat (9 points)

Pour ce dossier, il faut compléter le compte de résultat avec les données financières.

Postes des charges :

- Achats de matières premières = 24 250 €
- Achats de marchandises = 11 352 €
- Frais de personnel = 12 750 €
- Intérêts sur emprunt = 2 137 €
- Facture Télécom = 360 €
- Prélèvement EDF = 725 €
- Prime exceptionnelle = 320 €

Total charges : 24 250 € + 11 352 € + 12 750 € + 2 137 € + 360 € + 725 € + 320 € = 51 794 €.

Produits :

- Chiffre d'affaires = 126 000 €

Total produits : 126 000 €.

Bénéfice :

Démarche : Le bénéfice est calculé par la différence entre les produits et les charges.

Bénéfice : 126 000 € - 51 794 € = 74 206 €.

Bénéfice = 74 206 €.

DOSSIER 5 : Législation (8 points)

Ce dossier traite des contrats de travail et de la législation associée.

1. Signification du sigle CDD.

Contrat à Durée Déterminée.

2. Différences entre CDD et CDI.

Le CDD est limité dans le temps, tandis que le CDI n'a pas de durée définie. Le CDD est généralement utilisé pour des missions temporaires.

3. Autre contrat pour une période estivale.

Contrat de travail saisonnier.

4. Tribunal en cas de conflit.

Le tribunal des prud'hommes.

5. Renewabilité du CDD.

Il est possible de renouveler un CDD sous certaines conditions, à savoir que la durée totale ne doit pas dépasser la législation en vigueur (maximum de 18 mois).

Conseils méthodologiques :

- Gérez votre temps en répartissant bien les questions, accordez-vous suffisamment de temps pour les calculs.
- Revoyez bien la signification des acronymes et les caractéristiques des différents statuts juridiques.
- Dans les calculs, soignez les arrondis afin d'éviter les erreurs et de respecter les consignes.
- Pour analyser les résultats, assurez-vous de bien comprendre les notions de bénéfice et de pertes.
- Utilisez des exemples concrets pour illustrer vos réponses lorsque c'est pertinent, cela valorise votre argumentation.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.